

# Conférence des Présidents des commissions des Finances Bruxelles, 20-21 septembre 2010

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 1) Lieu de la Conférence

Chambre des représentants – Salle plénière  
Entrée : Place de la Nation 2, 1008 Bruxelles

### 2) Secrétariat de la Conférence

Pour tout renseignement concernant cette Conférence, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : [COMFIN2010@lachambre.be](mailto:COMFIN2010@lachambre.be) ou [COMFIN2010@dekamer.be](mailto:COMFIN2010@dekamer.be) ou par téléphone : +32 2 549 80 69 (V. Geuffens) ou +32 2 549 88 14 (T. De Geeter)  
Site internet : <http://www.parlement-eu2010.be>

### 3) Hébergement

Les réservations d'hôtel sont à faire **exclusivement** en ligne sur le site internet <http://secure-squatra.be>

Vu le nombre d'événements programmés à Bruxelles ces prochains mois, nous vous conseillons vivement de réserver votre chambre au plus tard le **7 août 2010**. En cas d'empêchement, aucun frais ne vous sera réclamé pour autant que votre réservation soit annulée trois jours au moins avant votre arrivée.

Des chambres ont été réservées dans 3 hôtels :

- Hôtel Le Méridien Brussels (5 étoiles)  
Carrefour de l'Europe 3  
1000 Bruxelles
- Hôtel Radisson SAS (5 étoiles)  
Rue du Fossé aux Loups 47  
1000 Bruxelles
- Hôtel Novotel Grand Place (4 étoiles)  
(Chambres uniquement disponibles le  
20.09.2010)  
Rue du Marché aux Herbes 120  
1000 Bruxelles

### 4) Inscription à la Conférence

Tous les participants, y compris le fonctionnaire qui accompagne le Président, sont priés de s'inscrire **avant le vendredi 10 septembre 2010**, en renvoyant le formulaire d'inscription par e-mail à [COMFIN2010@lachambre.be](mailto:COMFIN2010@lachambre.be) ou [COMFIN2010@dekamer.be](mailto:COMFIN2010@dekamer.be).

5) **Arrivée et départ des délégations**

Les délégations ne seront pas accueillies à leur arrivée à Bruxelles et devront organiser elles-mêmes leur transfert depuis l'aéroport ou la gare jusqu'à l'hôtel choisi.

6) **Transferts**

Le déplacement en bus sera assuré pour tous les participants par le Parlement belge entre les hôtels et les lieux de réunion et de réception.

7) **Accréditations**

Tous les participants inscrits à la Conférence recevront un badge. Ce badge sera disponible le lundi 20 septembre 2010 à la Chambre des représentants (péristyle, place de la Nation, 2) à partir de 11h30 et le mardi 21 septembre 2010 à la Chambre des représentants à partir de 9h30.

8) **Interprétation**

La traduction simultanée sera assurée en français, néerlandais et anglais.

Trois cabines de traduction supplémentaires sont à disposition, suivant le principe du « premier arrivé, premier servi ».

9) **Documentation**

La documentation sera actualisée régulièrement sur le site internet. Les participants recevront la dernière version des documents lors de leur accréditation. La documentation sera distribuée en anglais et en français.

10) **Espace Internet**

Il y aura une salle de réunion à la disposition des participants équipée avec ordinateurs, fax et téléphone. Tous les ordinateurs auront accès à internet et une connexion wifi sera également disponible (l'identification et le mot de passe vous seront donnés lors de l'accréditation).

11) **Espace sans fumée**

Il est interdit de fumer dans les bâtiments de la Chambre des représentants.

12) **Banque et change**

L'euro est la devise en vigueur en Belgique.

Les hôtels de la Conférence disposent d'un service de change.

Un distributeur de billets est à votre disposition à la Chambre des représentants.